



Ville de Saint-Jérôme

*Mémoire sur le  
renouvellement  
de la Politique  
culturelle du Québec*

---

# RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

## MÉMOIRE DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

### **Résumé**

La Ville de Saint-Jérôme tenait à participer à ce grand exercice démocratique de consultation pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec. Notre municipalité est, elle-même, en pleine transformation avec la réalisation de son plan d'action 2015-2020 qui implique notamment, l'aménagement de son Quartier des arts et du savoir. À titre de capitale régionale, Saint-Jérôme veut demeurer un lieu de référence et un centre de décisions stratégiques pour les municipalités environnantes. Notre municipalité veut se distinguer à l'échelle régionale et à développer sur le plan local un cadre de vie exceptionnel.

La Ville de Saint-Jérôme reconnaît et affirme l'importance de la culture dans tous ses champs d'activité et est très consciente de la place qu'elle doit occuper dans tous ses champs de compétence. La culture doit être un élément transversal qui favorise l'accès, la participation et l'identification des citoyens à son milieu. Cette logique devrait s'appliquer à l'appareil gouvernemental du Québec afin que cette Politique culturelle devienne la Politique phare de l'État.

À l'instar des autres municipalités du Québec, elle est le premier interlocuteur auprès des citoyens. Elle joue aussi un rôle de premier plan en étant en lien avec tous les secteurs au sein du gouvernement sans compter les autres acteurs régionaux; milieu d'affaires, culturel, communautaire. L'État devrait reconnaître ce rôle de premier plan et le soutenir à la mesure de ses réalisations.

Le Québec d'aujourd'hui doit voir et prévoir le Québec de demain. Il doit faire la place aux créateurs, être à l'avant-garde des nouveaux moyens de communication et de l'étendu des possibilités du numérique, préserver et enrichir sa langue tout en accueillant et en intégrant des cultures diversifiées. La Politique culturelle du Québec renouvelée doit être à l'image des différents acteurs de la scène culturelle du Québec; des intervenants du milieu culturel compétents et passionnés, des municipalités impliquées, des citoyens passionnés et fiers de leur culture. La Politique culturelle du Québec doit se donner les moyens de ses ambitions en étant accompagnée d'un plan d'action et d'une enveloppe budgétaire en conséquence.

### **Introduction : Saint-Jérôme, capitale régionale!**

La Ville de Saint-Jérôme tient à saluer l'initiative du ministère de la Culture et des Communications d'avoir entrepris la démarche du renouvellement de la politique culturelle du Québec et de prendre le temps de consulter tous les acteurs concernés par le développement culturel du Québec.

Capitale régionale des Laurentides, Saint-Jérôme est le pôle de services publics et parapublics le plus important au nord de Montréal et de Laval. C'est aussi la capitale régionale du développement économique et un centre de décision stratégique dont bénéficient les municipalités environnantes. On y retrouve un hôpital régional, un palais de justice, un Cégep, un Centre d'archives régional agréé, une université, un musée régional, une Maison de la culture, trois bibliothèques, quoique désuètes, des bureaux administratifs des gouvernements provincial et fédéral, des sièges sociaux d'organismes régionaux et une salle de spectacle régionale de 850 places, présentement en construction, et dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2017. Les institutions d'enseignement post-secondaires et les institutions culturelles sont regroupées à l'intérieur d'un espace que nous appelons fièrement le « Quartier des arts et du savoir ».

Située à mi-chemin entre Montréal et Mont-Tremblant, la ville de Saint-Jérôme présente une dualité ville-villégiature dont les Jérômiens ont su profiter pour y développer un mode de vie privilégiée.

Le positionnement de Saint-Jérôme est actuellement celui d'une ville de masse populaire et accessible, géographiquement et financièrement. En 2016, on comptait 74 055 de ces citoyens habitant sur le territoire de Saint-Jérôme. C'est une progression considérable depuis 2001 avec une augmentation de 19,2%, soit un taux supérieur à la moyenne québécoise de 12,3%. Les projections actuelles indiquent que la population devrait croître de 17,9% d'ici 2023.

## **Forces et opportunités**

- Localisation géographique stratégique
- Desserte en services publics et privés, en transport routier et ferroviaire et la proximité des villes du sud des Laurentides, de Laval et de Montréal.
- Pôle majeur des services gouvernementaux dans les Laurentides.
- Capacité du territoire de supporter la croissance pour tous les usages : industriels, commerciaux, institutionnels, culturels et résidentiels.
- Population flottante importante générant 54 millions de déplacements sur le territoire.
- Pôle majeur et complet de formation de la région : CEP, CÉGEP, 2 centres collégiaux de transfert de technologie (matériaux composites et véhicules innovants), Université du Québec en Outaouais.
- Rayonnement remarqué en matière de culture, de savoir et de sports.
- Dynamisme communautaire affirmé.
- Culture de partenariat établie.
- Territoire d'accueil favorable à l'immigration.
- Positionnement favorable pour profiter des prochains mouvements migratoires.

En contrepartie, une ville comme Saint-Jérôme, connaît les aléas d'un centre urbain : pauvreté, itinérance, décrochage scolaire et taux de criminalité élevé. Cette réalité est une motivation supplémentaire à développer les différents aspects de la culture pour ses citoyens, facteur important d'épanouissement de la personne.

## **L'énergie citoyenne**

Saint-Jérôme dispose d'un atout majeur : l'implication citoyenne. Fierté et appartenance y sont connues. On y rencontre une population active, intéressée par le passé, le présent et l'avenir de leur ville.

Que ce soit dans les sphères de développement économique, dans la construction du tissu social, ou dans l'expression quotidienne de la vie culturelle et sportive, on retrouve à Saint-Jérôme un dynamisme communautaire affirmé et une culture de partenariat bien établie. Le cœur de la cité bat au rythme de ses citoyens, de leurs projets, de leur mode de vie. C'est en ce sens que Saint-Jérôme est une cité de possibilités.

## **Destination 2020**

Au printemps 2014, le conseil municipal a enclenché un exercice de planification pour la période 2015-2020. À l'image du ministère de la Culture et des Communications, dans le présent exercice, cette réflexion sur l'avenir de Saint-Jérôme s'est voulue ouverte, transparente et mobilisatrice sur une période de 18 mois qui s'est conclue par l'adoption de ce plan intitulé « Destination 2020 ».

Suite à ce grand exercice démocratique de consultation, force est de constater que la cité régionale de Saint-Jérôme est la Ville de tous les possibles, une ambition qui passe par vingt chantiers à l'image d'une communauté de citoyens inspirants, de gens d'affaires ambitieux et une administration responsable et déterminée à agir autrement.

Ces vingt chantiers sont en cohérence avec les huit grands principes énoncés dans le projet de renouvellement de la Politique culturelle du Québec. D'autant plus, parmi ces chantiers, on en retrouve plusieurs qui sont en lien direct avec les thèmes abordés dans ce présent exercice de consultation, tels que :

- Capitale patrimoniale : S'assurer que le capital patrimonial naturel et culturel soit diversifié, protégé, mis en valeur et accessible à tous.

- Participation citoyenne : Améliorer les modes de communication avec les citoyens afin de mieux informer, d'échanger de valoriser et de bonifier les projets et activités de la Ville.
- Diversité citoyenne : S'enrichir de la contribution de la diversité citoyenne, augmenter l'implication et la diversité de la participation citoyenne.
- Quartier des arts et du savoir : Développer le Quartier des arts et du savoir, consolider la position du centre-ville comme pôle d'attraction régional et comme milieu d'attachement local en matière de culture, de savoir et de milieu de vie.
- Activités événementielles : Permettre à la population jérômiennne de bénéficier d'activités diversifiées à proximité de chez-elle.
- Capital humain : Considérer le capital humain comme étant le principal levier de la municipalité, maximiser son développement et sa mobilisation.

## ***Grands enjeux en culture***

Le développement du Quartier des arts et du savoir est au cœur du plan stratégique de la ville de Saint-Jérôme. Avec le Musée d'art contemporain, le Cégep, l'Université, la salle de spectacle, une nouvelle bibliothèque offrant les services et les équipements répondant aux normes actuelles, complèteraient cet environnement de développement exceptionnel pour les citoyens.

Dans une municipalité régionale, et plus particulièrement dans une ville qui prévoit un accroissement démographique important, le développement culturel passe d'abord par des infrastructures adéquates dont une bibliothèque, le service municipal le plus fréquenté par ses citoyens et le lieu de référence pour les nouveaux arrivants.

La Ville de Saint-Jérôme travaille actuellement à un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, un projet unique et à l'avant-garde dans ce domaine, inspiré de recherches effectuées à travers le monde pour en faire un milieu de vie inspirant, un tiers-lieu pour ses citoyens. L'urgence de l'aboutissement de ce dossier est d'ailleurs confirmée par les normes recommandées par le ministère de la Culture et des Communications pour des bibliothèques québécoises de qualité, on y constate que le réseau actuel des bibliothèques de Saint-Jérôme accuse un retard pour la plupart des indicateurs malgré un nombre élevé d'abonnés inscrits.

## ***Huit grands principes***

La Ville de Saint-Jérôme adhère globalement aux huit grands principes proposés comme fondements de la Politique culturelle renouvelée du Québec. Nous souhaitons aussi préciser que ces principes nous interpellent, d'autant plus qu'ils font partie intrinsèque des priorités, des engagements et des conditions gagnantes de la Ville de Saint-Jérôme envers ses citoyens.

Il nous apparaît aussi important de préciser que les créateurs doivent faire partie prenante de cette nouvelle politique culturelle. Bien que sous-entendu dans la majorité des grands principes, les créateurs y semblent absents alors qu'ils doivent être au cœur de cette nouvelle politique culturelle. Ils sont les premiers acteurs du développement de la culture sur l'ensemble du territoire québécois. Une ville comme Saint-Jérôme doit compter sur la richesse de l'apport des créateurs pour le développement de ses infrastructures et de sa vie culturelle.

## Thèmes abordés

À la lumière de la mission, de l'historique et des enjeux de la Ville de Saint-Jérôme, nous avons choisi d'aborder plus spécifiquement cinq thèmes parmi les sept qui sont proposés par le ministère.

### Thème 1 : La culture dans une perspective de développement durable

« Le nouvel impératif culturel : un signe des temps. Depuis quelques années, les affaires culturelles gagnent en importance et en visibilité au Québec et au Canada. On observe en effet une augmentation marquée du nombre de déclarations publiques soulignant l'importance des arts et de la culture dans le développement urbain et territorial. Ces déclarations émanent des tribunes les plus diverses : chambres de commerce, instituts de recherches économiques, instances de développement régional, commissions scolaires, conseils de bande, Assemblée nationale, Chambres des communes ou conseils municipaux. »

- Brault, Simon (2009). *Le Facteur C*, Les éditions voix parallèles

La citation précédente démontre bien la prise de conscience générale, voire même le consensus de tous les décideurs sur l'importance de la culture dans un développement gagnant d'une société afin qu'elle soit en santé et en constante évolution.

**LA CULTURE DOIT SE RETROUVER AU CŒUR DE TOUTES LES ACTIONS GOUVERNEMENTALES. CETTE PRÉOCCUPATION DE L'ÉTAT POUR LA CULTURE DOIT SE REFLÉTER, NON SEULEMENT DANS LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CULTURE ET DE SES INSTITUTIONS CULTURELLES, MAIS AUSSI DANS L'ENSEMBLE DE SES MINISTÈRES, DANS SES ORIENTATIONS ET SES DÉCISIONS.**

La richesse d'une société se mesure souvent à la qualité de sa culture et à la place qu'on lui accorde. Cette implication active de l'État façonne des citoyens québécois ouverts, sensibles aux beautés qui les entourent, créatifs, compétents et fiers.

La Ville de Saint-Jérôme reconnaît et affirme, haut et fort, l'importance de la culture dans tous ses champs d'activité et est très consciente de la place qu'elle doit occuper dans tous ses champs de compétence. Le loisir culturel, le tourisme, la vie économique et sociale, l'urbanisme et le développement durable, l'environnement, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et enfin, de façon plus globale et, la plus importante, la qualité de vie des citoyens. La culture s'avère être un élément transversal qui favorise l'accès, la participation et l'identification des citoyens à son milieu. Cette logique doit s'appliquer à l'appareil gouvernemental du Québec. L'ensemble des ministères doivent être interpellés et impliqués à la culture.

**EN PLUS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, PLUSIEURS MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX DEVRAIENT JOUER UN RÔLE GRANDISSANT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AFIN DE FAVORISER UNE APPROCHE GOUVERNEMENTALE TRANSVERSALE ET COHÉRENTE, NOTAMMENT L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, L'IMMIGRATION, LE TOURISME, LES AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE, LA FAMILLE ET LES AÎNÉS ET, BIEN SÛR, LA SANTÉ. UNE MEILLEURE COMMUNICATION ET UNE COHÉSION ENTRE LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES FACILITERAIENT LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ET LE SUCCÈS DES OPÉRATIONS.**

Il nous apparaît primordial de rappeler au gouvernement du Québec, notamment à son ministère de la Culture et des Communications, l'importance du rôle des municipalités auprès des citoyens du Québec.

**LE GOUVERNEMENT LE PLUS PRÈS DES CITOYENS EST SANS CONTREDIT LE GOUVERNEMENT MUNICIPAL ET LES ACTIONS ENTREPRISES ONT UN EFFET IMMÉDIAT SUR CEUX-CI. IL EST IMPORTANT QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC RECONNAISSE ENFIN L'IMPORTANCE DE L'APPORT DES MUNICIPALITÉS ET QU'ON LE SOUTIENNE À LA MESURE DE SES RÉALISATIONS.**

Une ville comme Saint-Jérôme joue un rôle de premier plan en étant en lien avec tous les secteurs au sein de l'appareil gouvernemental et en lien direct avec les citoyens et les différents acteurs, locaux et régionaux, économiques, institutionnels et communautaires.

Pour la Ville de Saint-Jérôme, la transversalité se décline en deux volets;

- La préoccupation de la culture à travers tous les services municipaux.
- Une collaboration avec les institutions d'enseignement, les organismes et institutions culturelles et les entreprises.

Concrètement, la réalisation du Quartier des arts et du savoir se fait en collaboration avec les différents acteurs soit, le milieu des affaires, le communautaire, le culturel et l'institutionnel.

En voici deux exemples concrets :

- Projet de cours au Musée d'art contemporain des Laurentides avec l'Université du Québec en Outaouais;
- L'événement Saint-Jérôme folk avec le milieu des affaires, le Musée d'art contemporain des Laurentides et Diffusion En Scène.

**BRISER LES SILOS REPRÉSENTE UN DÉFI MAIS C'EST AUSSI UNE FAÇON DE CRÉER UNE SYNERGIE ET UNE COOPÉRATION POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ. LA MÊME PRATIQUE DEVRAIT ÊTRE APPLIQUÉE À L'ENSEMBLE DE L'APPAREIL GOUVERNEMENTAL.**

- **La préoccupation pour la culture devrait se retrouver au cœur de toutes les décisions et les actions gouvernementales.**
- **L'État devrait reconnaître le rôle important des municipalités, non seulement auprès des citoyens, mais aussi auprès des différentes sphères, autant le milieu des affaires, le milieu communautaire que le milieu culturel.**

## ***Thème 2 : L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation constante***

La Ville de Saint-Jérôme est au cœur d'une région réputée pour son patrimoine, son histoire et sa culture. Un des personnages clés de l'histoire de la région et de la Ville de Saint-Jérôme est bien entendu, Antoine Labelle, bien connu sous le nom du Curé Labelle, le « père de la colonisation » ou le « Roi du Nord ». À l'image de ce personnage célèbre qui nous a précédés et, dont on souligne cette année le 125<sup>e</sup> anniversaire de son décès, la conservation du patrimoine, l'évolution, le développement, l'aménagement du territoire, l'archéologie demeurent au cœur de nos préoccupations.

Dans son plan stratégique 2015-2020, la Ville de Saint-Jérôme persiste et signe en déterminant cinq orientations à privilégier. Deux sont en lien direct avec la thématique :

- Accroître la richesse collective en s'assurant que le capital patrimonial naturel et culturel soit diversifié, protégé, mis en valeur et accessible à tous.
- Mettre en valeur et développer les atouts de la ville en développant le Quartier des arts et du savoir, consolidant la position du centre-ville comme pôle d'attraction régional et comme lieu d'attachement local en matière de culture, de savoir et de milieu de vie.

Ces orientations ne seront réalisables qu'à la condition que des stratégies concrètes des trois éléments suivants soient pris en compte; le numérique, le patrimoine et la chaîne culturelle.



## **Le numérique**

La présence du numérique s'avère être une réalité et le Québec doit prendre un réel virage et appuyer ses usagers de tous les secteurs. La consommation par la population de contenus culturels numériques est en forte croissance. Les différentes institutions culturelles doivent posséder les outils nécessaires pour non seulement répondre à la demande mais devenir les initiateurs de nouvelles habitudes de consommation culturelle. Les moyens de communication passent dorénavant par le numérique. Les villes doivent pouvoir rejoindre leurs citoyens via le numérique. Aucun secteur n'est épargné. Il y a peu de temps, on parlait du numérique en parlant de l'outil de travail et de communication de demain. Maintenant, on parle de l'outil de travail et de communication d'aujourd'hui! Le Québec accuse un retard important à cet égard.

Comme mentionné précédemment, pour la Ville de Saint-Jérôme, comme dans plusieurs autres villes du Québec, il existe de grandes disparités de niveau de vie entre les citoyens. Plusieurs d'entre eux ne peuvent se permettre d'avoir accès à Internet ni même posséder les équipements nécessaires. Les besoins sont énormes. Il est impératif que l'ensemble des citoyens ait accès à cet outil d'éducation, de communication, d'information et de diffusion majeur.

**IL EST IMPÉRATIF QUE L'ÉTAT, TOUS MINISTÈRES CONFONDUS, DONNE AUX CITOYENS LES MOYENS D'AVOIR ACCÈS À CE SERVICE DEVENU QUASI ESSENTIEL. IL EST IMPORTANT D'ÉVITER QUE LE FOSSÉ NE SE CREUSE D'AVANTAGE. D'AUTRES PAYS L'ONT COMPRIS DÉJÀ.**

La Ville de Saint-Jérôme, dans son plan d'action 2015-2020, a prévu susciter la participation citoyenne en améliorant ses modes de communication avec ceux-ci afin de mieux les informer, échanger, valoriser et bonifier les projets et activités de la Ville. Cet objectif passe inévitablement par l'utilisation des nouvelles plateformes technologiques afin d'élargir la consultation et la communication à un plus large auditoire en plus de s'assurer que ses citoyens aient accès à ces outils.

**L'ÉTAT DOIT MAINTENIR ET POURSUIVRE LE PLAN CULTUREL NUMÉRIQUE AU BÉNÉFICE DE TOUTES LES STRUCTURES LOCALES, RÉGIONALES ET NATIONALES. IL EST IMPORTANT QUE LE GOUVERNEMENT CONSOLIDE SON SOUTIEN FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU NUMÉRIQUE.**

Dans son projet de mise à niveau de son réseau de bibliothèques, qui comprend la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale, la Ville de Saint-Jérôme veut doter sa ville d'un équipement moderne et avant-gardiste, notamment du point de vue des équipements et des possibilités numérique. De plus, elle se préoccupe du rôle important qu'elle a à jouer pour la formation des citoyens aux nouvelles technologies, pour l'accueil des nouveaux citoyens d'ici et des immigrants, des collections numériques et des projets innovants comme les *fab lab* et *média lab*.

## **Le patrimoine**

Reconnaître la richesse de son patrimoine et la protéger est à la base d'un sentiment d'appartenance et de fierté d'un citoyen pour son coin de pays. La Ville de Saint-Jérôme l'a bien saisi en plaçant cette priorité en tête de liste de ses actions lors de la rédaction de son plan d'action; « S'assurer que le capital patrimonial naturel et culturel soit diversifié, protégé, mis en valeur et accessible à tous. »

**AU NIVEAU NATIONAL, NOUS CROYONS QU'IL EST ESSENTIEL DE POURSUIVRE LES EFFORTS ET LE SOUTIEN DE LA CONSERVATION, LA MISE EN VALEUR, LA RESTAURATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE EN CONSIDÉRANT CE DERNIER COMME PILIER DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE. L'ÉTAT DOIT SOUTENIR LES ACTIONS DES MUNICIPALITÉS EN CE SENS.**

Pour une ville comme Saint-Jérôme, le patrimoine, incluant le patrimoine religieux et les maisons patrimoniales est imposant et demande un investissement majeur de la municipalité. En voici quelques exemples :

- La cathédrale de Saint-Jérôme construite en 1897.
- L'Hôtel-de-Ville construite en 1874.
- L'ancien palais de justice construit entre 1922 et 1924.
- Le cimetière de Saint-Jérôme avec ses nombreux monuments et points d'intérêts dont la chapelle construite en 1887 sous le règne du Curé Labelle où celui-ci est inhumé.
- Le Moulin Drouin construit en 1855, le second plus vieux bâtiment de la ville, que la Ville vient d'en faire l'acquisition pour en faire la restauration et en faire un édifice public.

Avec la construction de sa nouvelle salle de spectacle et sa future bibliothèque, au cœur même du Quartier des arts et du savoir, la Ville de Saint-Jérôme créera, du même coup, des symboles dans leur milieu. Bien intégrés à leur situation géographique, au cœur du centre-ville et tout près de la réputée rivière du Nord, ces lieux deviendront des centres d'attraction qui feront la fierté de leurs citoyens et de leurs usagers.

Tout comme sa richesse patrimoniale, la Ville de Saint-Jérôme comprend l'importance de l'art public dans la vie quotidienne des citoyens et des usagers. L'art public est un élément identitaire majeur et sa présence est inspirante et facteur de bien-être. Nous prévoyons, à moyen terme, doter la ville plus particulièrement le Quartier des arts et du savoir, de nombreuses œuvres d'art public. Pour ce faire, nous comptons lancer des concours nationaux en incitant les entreprises qui s'installent chez nous à participer à ce projet de musée à ciel ouvert.

En plus de la loi du 1%, nous souhaitons que le MCC apporte un support tangible aux efforts de notre Ville pour se doter d'œuvres d'art afin de pouvoir verser les cachets mérités aux artistes professionnels à la hauteur de leur travail.

**LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE DEVRAIT S'OUVRIRE À D'AUTRES INTERVENTIONS POUR APPUYER LES VILLES DANS LES EFFORTS À ACCENTUER LA PRÉSENCE DE L'ART PUBLIC.**

Les différents projets municipaux comme ceux de la Ville de Saint-Jérôme doivent pouvoir compter sur l'appui financier de l'État dans la sauvegarde de notre patrimoine. Ce soutien doit être accompagné de mesures d'aide financière incitatives autant pour le patrimoine bâti, le patrimoine religieux, le patrimoine résidentiel que l'art urbain. Ces taux de financement devraient être établis à parité avec la contribution municipale. De cette façon, l'état jouerait son rôle de chien de garde de notre patrimoine.

### ***La chaîne culturelle***

La Ville de Saint-Jérôme est fière de posséder sur son territoire deux institutions culturelles de haut-niveau; le Musée d'art contemporain des Laurentides, reconnu et soutenu au fonctionnement par le MCC ainsi que le diffuseur de spectacles professionnels, Diffusion En Scène, reconnu et soutenu par le MCC depuis plus de 25 ans et qui inaugurera bientôt sa salle de spectacle.

Ce lieu de diffusion participera à positionner notre ville en tant que pôle culturel majeur mais qui, en premier lieu, apportera aux citoyens un plus grand nombre de spectacles de qualité, sans avoir à se rendre dans la métropole, ceci, grâce au soutien du MCC.

En ce qui concerne le Musée d'art contemporain des Laurentides, la Ville travaille, avec son conseil d'administration, à doter le musée de locaux mieux adaptés à sa mission régionale.

Comme précisé précédemment, une municipalité joue un rôle majeur auprès des citoyens. La proximité de ceux-ci du gouvernement municipal, la participation citoyenne est au premier plan de toutes ses orientations. Offrir une proposition culturelle variée, de qualité et répondant aux normes actuelles et même à l'avant-garde aux citoyens fait partie de nos responsabilités; lieux de diffusion, bibliothèques, patrimoine, arts visuels, etc.



**POUR ASSURER LEURS RESPONSABILITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE AUPRÈS DES CITOYENS, L'APPUI FINANCIER DE L'ÉTAT AUX MUNICIPALITÉS, DOIT VENIR NON SEULEMENT DU MCC MAIS DE L'ENSEMBLE DE L'APPAREIL GOUVERNEMENTAL.**

### ***Médiation culturelle et mobilisation citoyenne***

En terminant, il nous apparaît des plus pertinent de faire valoir au MCC l'importance de la médiation culturelle comme moyen de mobilisation citoyenne, de formation des citoyens aux différentes formes d'art et d'outil essentiel de développement de public. Cette nouvelle façon de faire s'impose dorénavant dans les pratiques autant dans les bibliothèques, dans les lieux de diffusion, dans les lieux d'exposition et dans les différentes manifestations culturelles.

La médiation culturelle implique nécessairement l'embauche de personnel spécialisé comme les bibliothécaires. Il serait bien que le MCC vienne appuyer l'embauche de bibliothécaires (le Québec a 2 fois moins de bibliothécaires par habitants que l'Ontario et la Colombie-Britannique!) afin que le Québec rattrape les autres provinces. Du temps de Denis Vaugeois comme ministre de la Culture, le MCC subventionnait l'embauche de bibliothécaires. Un tel appui serait aussi souhaitable pour d'autres types de médiateurs culturels.

De plus, la médiation culturelle est une opportunité extraordinaire pour nos créateurs de vivre de leur art, de partager leurs connaissances, de semer l'intérêt de l'art aux différentes clientèles.

**LE MCC DOIT RECONNAÎTRE LA MÉDIATION CULTURELLE COMME MOYEN DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE PUBLIC ET SOUTENIR FINANCIÈREMENT CE NOUVEAU SECTEUR D'INTERVENTION.**

**LE MCC DEVRAIT APPUYER L'EMBAUCHE DE BIBLIOTHÉCAIRES ET DE D'AUTRES TYPES DE MÉDIATEURS CULTURELS.**

- Il est impératif que l'État prenne conscience qu'il existe de grandes disparités de niveau de vie entre les citoyens du Québec et qu'il s'assure que l'ensemble de ses citoyens ait accès à Internet comme outil d'information, de formation et de communication.
- L'État doit reconnaître l'importance du rôle joué par de nombreux secteurs d'activités du milieu culturel à la formation des citoyens aux nouvelles technologies, dont les bibliothèques, et leur donner les moyens financiers et les outils nécessaires pour réaliser ce mandat.
- Le MCC doit jouer un rôle de gardien de notre patrimoine en valorisant et en soutenant les différentes initiatives des municipalités autant pour le patrimoine bâti, religieux et résidentiel que l'art urbain.

## ***Thème 3 : Le rapport du citoyen à la culture***

### ***La culture : saine habitude de vie***

La pratique de la lecture devrait aussi être reconnue comme une saine habitude de vie afin de bonifier le taux de littératie du Québec. La pratique de la lecture au quotidien vient aussi contribuer à maintenir les habiletés en lecture et en écriture au sein de la population diplômée.

Jusqu'ici, la politique culturelle du Québec reconnaissait la lecture comme un loisir culturel. Pourtant, il s'agit de bien davantage. La lecture est une habileté de base pour fonctionner dans la société du savoir et de l'information. Une campagne nationale pour valoriser la lecture et informer la population de l'importance de celle-ci serait nécessaire.

De façon plus générale, les actions de l'État en matière de culture se sont effectuées principalement et, avec raison, auprès des professionnels et des institutions professionnelles. La Ville de Saint-Jérôme, comme toute municipalité impliquée, doit cependant s'assurer de la participation active des citoyens qui désirent aussi s'inscrire dans des activités créatrices et en retirer une fierté, voire même une reconnaissance.

À ce titre, le Ministère se fait discret et laisse l'entière responsabilité aux municipalités. Rendre l'art et la création à la portée de tous aide cependant à apprécier le travail des artistes professionnels et faire preuve d'une plus grande ouverture quand il s'agit de parler d'art contemporain ou de s'approprier une œuvre d'art publique.

**LA NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE DEVRAIT VALORISER LES ACTIVITÉS QUI INVITENT LES CITOYENS À BRISER LES FRONTIÈRES DU PROFESSIONNALISME ET DE L'AMATEURISME.**

De plus, parmi les responsabilités des villes auprès de ses citoyens, la proposition d'offres multiples, attrayantes et de qualité en loisirs culturels est garante d'un succès de participation à la vie culturelle. Il est important que l'ensemble de la population y ait accès que ça soit les différents groupes d'âges, les couches sociales et même les cultures.

**L'état doit repenser sa façon de faire et jouer un plus grand rôle afin de soutenir le travail au niveau municipal pour inscrire la culture dans les saines habitudes de vie des citoyens québécois, au même titre que l'activité physique :**

- **La politique culturelle doit faire une plus grande place au loisir culturel.**
- **L'état demande de revoir nos façons de faire, de regrouper des organismes, d'optimiser nos processus. Le tout peut faire place à des projets novateurs. Le gouvernement du Québec doit avoir plus de souplesse dans ses programmes de financement afin de favoriser les projets novateurs. Ex : programme pour les bibliothèques... programme pour les musées... que fait-on dans le cas où le projet regroupe une bibliothèque et un musée?**
- **Mettre en place un programme national qui met de l'avant le loisir culturel comme saine habitude de vie.**
- **Soutenir financièrement les interventions locales en assouplissant les règles des programmes déjà en place.**

### ***Responsabiliser les citoyens***

Une belle façon d'impliquer et de responsabiliser les citoyens est de miser sur les forces de ceux-ci. La Ville de Saint-Jérôme a choisi de relever le défi en faisant de ses citoyens des partenaires, à la fois pour bonifier les projets, en amont de leur réalisation, enrichir la réflexion et fournir une meilleure réponse aux besoins de l'ensemble de sa collectivité.

En exemple, elle a choisi de s'enrichir de la contribution de la diversité citoyenne notamment en sollicitant et en mettant en valeur les compétences et l'expertise des citoyens aînés et en mettant les étudiants à contribution dans la réalisation de projets.

Cette façon de faire pourrait très bien s'appliquer à l'ensemble des municipalités et pourrait être valorisée et soutenue par l'État, notamment dans un contexte d'austérité.

## **Un réseau d'équipement culturel complet**

À la lecture des énoncés du MCC, dans son guide de consultation, il est surprenant de lire l'énoncé suivant : « Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi... ». Permettez-nous d'y apporter quelques bémols.

Comme précisé en introduction, la Ville de Saint-Jérôme connaît une croissance constante de sa population. Au cours de la dernière année, deux écoles primaires ont été construites pour répondre à la demande. La Ville de Saint-Jérôme, dans son plan d'action 2015-2020 a fait une grande place aux investissements dans le domaine de la culture qui se concrétise plus spécifiquement par le développement de son Quartier des arts et du savoir.

Pour les jérômiens, le parent pauvre demeure encore son réseau de bibliothèques incomplet et totalement désuet pour une ville de cette ampleur.

La lecture et la fréquentation des bibliothèques est au premier rang des saines habitudes de vie à adopter et c'est dès l'enfance que ça débute. La lecture c'est l'ouverture sur le monde, c'est l'éveil sensoriel et affectif, c'est la porte ouverte à toutes les connaissances (informations, formation, communication, se bâtir et exprimer des opinions, enrichir son langage).

Les bibliothèques d'aujourd'hui ne sont plus seulement un lieu où l'on trouve des livres à emprunter. C'est un lieu de découverte, d'éducation, d'expérimentation, de création, d'apprentissage et de partage. La bibliothèque d'aujourd'hui est moderne, ouverte, surprenante. On y retrouve les livres, les revues spécialisées, les encyclopédies en version papier et en version numérique, les bandes sonores, la musique, les jeux vidéo, etc.

La bibliothèque publique est le lieu d'accueil et d'intégration idéal des nouveaux citoyens immigrants afin qu'ils comprennent et se retrouvent, dès les premiers instants, au cœur de la culture d'ici. La présence d'une nouvelle bibliothèque dans une ville a un impact direct sur le développement des citoyens.

Pour la Ville de Saint-Jérôme, la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale, au cœur du Quartier des arts et du savoir est prioritaire. Dans ce projet de construction, on prévoit un lieu à la fois moderne et avant-gardiste, qui intégrera les nouvelles technologies, des équipements numériques pour la diffusion des arts médiatiques et de type fab lab et média lab directement en lien avec la mission d'une bibliothèque contemporaine. Celle-ci devra être un lieu ouvert au public où celui-ci retrouvera des équipements à la fine pointe de la technologie pour la conception et la réalisation de projets de création.

- **La Politique culturelle doit offrir plus d'ouverture et de souplesse dans ses programmes de financement permettant la réalisation de projets innovateurs et même des maillages entre projets d'équipements.**
- **Nous souhaitons que le MCC appui financièrement les organismes reconnus par son ministère, ceci pour plus de cohérence et surtout pour leur donner les moyens de réaliser leurs missions car ils jouent un rôle important dans le développement des projets locaux et régionaux.**

## **Thème 4 : La langue française et la diversité ethnoculturelle**

D'emblée, il est important de se rappeler que pour tout être humain, quel que soit son pays et sa région d'origine, la culture est un facteur identitaire. Le Québec n'y fait pas exception et la langue française est à la base de cette culture qui est la nôtre.

La Ville de Saint-Jérôme est historiquement et majoritairement composée de citoyens québécois francophones de souche. Par contre, depuis plusieurs années maintenant, la ville accueille de plus en plus de nouveaux arrivants en provenance de différents pays comme le Tibet, le Bhoutan, la Colombie, et plus récemment la Syrie. L'intégration se fait par le milieu scolaire par l'apprentissage du français et par l'intégration au travail.

L'organisme Le Coffret, créé et présent à Saint-Jérôme depuis 25 ans, joue un rôle important auprès de ces nouveaux arrivants, de leur arrivée et tout au cours du processus d'intégration sociale, notamment par les différentes formations de francisation offertes.

La bibliothèque publique s'avère de plus, le lieu idéal pour la promotion du français. Elle devrait être le premier lieu d'accueil des nouveaux arrivants où ils se retrouveraient au cœur de la culture d'ici, dans un monde francophone.

**LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DOIT FAIRE ÉQUIPE AVEC LE MCC ET S'ENORGUEILLIR DE LA RICHESSE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE NOTRE CULTURE. C'EST À L'ÉCOLE ET TOUT AU COURS DES DIFFÉRENTS NIVEAUX SCOLAIRES QUE LA LANGUE FRANÇAISE DOIT S'ENSEIGNER ET PRENDRE SES ASSISES.**

- La politique culturelle du Québec doit mettre l'emphase sur le fait français, sur la promotion du français comme assise de la vie culturelle québécoise auprès des citoyens québécois et pour l'intégration de citoyens étrangers immigrant au Québec.
- Le MCC doit faire en sorte que le réseau des bibliothèques publiques puisse jouer un rôle de premier plan de valorisation de la langue française en leur assurant les infrastructures, l'inventaire de produits culturels québécois (livres, magazines, films, musique, publications), les versions numériques des ouvrages, etc.
- Les municipalités jouent un rôle important dans l'accueil de nouveaux arrivants en étant en lien avec tous les services nécessaires à leur intégration. L'état doit les soutenir afin de les aider à rencontrer ces nouvelles obligations.

## **Thème 7 : La gouvernance et le financement**

Comme nous en avons fait mention dans les différents thèmes abordés tout au long de ce mémoire, la culture est la pierre angulaire d'une société. Le renouvellement de la Politique culturelle du Québec est une opportunité pour se positionner comme la Politique de l'État à laquelle, l'ensemble des ministères devraient adhérer.

La Ville de Saint-Jérôme quant à elle, a pris le pari en faveur de la culture. Son administration municipale s'est engagée auprès de ses citoyens à mettre en valeur et développer les atouts de Saint-Jérôme en plaçant la culture au cœur de son développement des prochaines années. Développer le Quartier des arts et du savoir, consolider la position du centre-ville comme pôle d'attraction régional et comme milieu d'attachement local en matière de culture, de savoir et de milieu de vie.

Par contre, une ville comme Saint-Jérôme doit pouvoir jouer son rôle de cité régionale en comptant sur l'appui financier de l'État. Les responsabilités des villes augmentent sans cesse, surtout en période de rationalisation. On peut penser à un partage des responsabilités entre le gouvernement et les municipalités mais il est essentiel que l'argent suive le pas.

La Ville de Saint-Jérôme partage l'avis de l'organisme Les Arts et la Ville dont voici un extrait de son mémoire présenté au MCC en mai dernier :

*«Le gouvernement ne peut remplir justement sa mission sans soutenir adéquatement le fonctionnement des organisations qui contribuent au développement durable par l'intermédiaire de la culture et à l'émergence et la mise en valeur d'initiatives locales novatrices, comme le fait à l'échelle nationale un organisme de représentation des communautés comme le Réseau Les Arts et la Ville. (...)*

*Les municipalités doivent également être soutenues à la hauteur de leurs responsabilités, qui se trouvent déjà accrues. Elles jouent, dans le secteur culturel, un rôle majeur (et de plus en plus important) puisqu'elles agissent comme porteurs de la culture : elles sont souvent les premières à s'engager pour le développement culturel local et à interpeller d'autres acteurs afin d'établir des partenariats essentiels à la réussite de nombreux projets. L'accroissement du rôle des municipalités dans le développement culturel, et conséquemment, de leurs responsabilités en ce domaine, se traduit forcément par une augmentation de leurs dépenses en culture. Des trois ordres de gouvernement (gouvernement fédéral, gouvernement du Québec et administration municipale), ce sont les dépenses culturelles des administrations municipales qui ont le plus augmenté des dernières années. »*

**LE POURCENTAGE DE SOUTIEN FINANCIER DU MCC ENVERS LES MUNICIPALITÉS EST TELLEMENT MINIME COMPTE-TENU DES RÈGLES ET CRITÈRES QUI Y SONT ASSOCIÉS. UNE FAÇON SIMPLE DE FACILITER LE TRAVAIL DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR LES MUNICIPALITÉS, SERAIT D'ALLÉGER CES RÈGLES ET CRITÈRES ET D'AVOIR PLUS DE SOUPLESSE À S'ADAPTER À LA RÉALITÉ DE CHAQUE MUNICIPALITÉ.**

**DANS CET ORDRE D'IDÉE, LA NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC DEVRAIT PERMETTRE DE RECONNAÎTRE LES INDICES DE DÉFAVORISATION D'UNE VILLE, COMME CELUI DES ÉCOLES, ET SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS EN CONSÉQUENCE. CECI CONTRIBUERAIT DÉJÀ À PLUS D'ÉQUITÉ ENTRE LES MUNICIPALITÉS.**

**LES ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL SONT UN LEVIER INCONTOURNABLE POUR LES MUNICIPALITÉS PUISQU'ELLES PERMETTENT DE DOUBLER LES INVESTISSEMENTS EN CULTURE. NOUS SOUHAITONS CEPENDANT QUE CES ENTENTES PORTENT SUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS.**

- **La politique culturelle du Québec doit jouer un rôle phare au niveau de l'état et ce, pour l'ensemble des ministères.**
- **Si le gouvernement du Québec souhaite transférer de plus en plus de responsabilités du côté des municipalités, il est essentiel que l'argent suive le pas.**
- **Dans sa politique culturelle, le MCC doit reconnaître l'importance du rôle joué et en constante croissance par les municipalités dans le développement culturel et prévoir les budgets en conséquence.**

## **Conclusion**

La Ville de Saint-Jérôme sera mieux outillée que jamais pour jouer son rôle de Capitale régionale. Son administration municipale a mis tout en œuvre afin d'être proactif et confirmer l'importance de la culture dans son développement et de faire face à la croissance démographique pour assurer le bonheur de ces citoyens :

- Une nouvelle salle de spectacle
- Un Quartier des arts et du savoir
- Une nouvelle bibliothèque
- Un nouvel espace muséal pour le Musée d'art contemporain des Laurentides

La Ville de Saint-Jérôme, à l'image de ses pairs, joue un rôle majeur dans le développement culturel sur son territoire et multiplie ses implications face à ses citoyens dans le domaine de la culture. Le renouvellement de la Politique culturelle du Québec est l'occasion pour le gouvernement du Québec de reconnaître le rôle accru des municipalités dans le développement culturel sur l'ensemble du territoire québécois et de les soutenir en conséquence.

Il est important que le créateur se retrouve au cœur de la Politique culturelle du Québec, comme il est aussi important que l'ensemble de l'appareil gouvernemental de l'État soutienne la culture. De façon générale, la démocratisation culturelle doit être l'enjeu de cette politique, c'est-à-dire, de s'assurer de l'accès à la culture pour tous les citoyens.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec peut compter sur notre collaboration car à la Ville de Saint-Jérôme on a compris qu'investir dans la culture c'est investir dans l'avenir de notre communauté.





